



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 1 juin 2026
(21)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit à huis clos aujourd'hui, à 17 h 1, dans la pièce B30 de l'Édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Allister Surette (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cormier, Gerba, Hébert, Moncion, Poirier, Robinson et Surette (7).

Participent à la réunion : Marie-Ève Hudon, analyste, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 8 octobre 2025, le comité poursuit son examen du cadre réglementaire de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles*.

Conformément à l'article 12-16(1)(d), le comité discute d'un projet de rapport.

Il est convenu que le comité permette l'enregistrement audio et/ou la transcription de la réunion d'aujourd'hui qui se tient à huis clos; qu'une copie soit conservée par la greffière du comité pour consultation par les membres du comité et/ou leur personnel; que l'enregistrement audio et/ou la transcription soient détruits par la greffière du comité lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, au plus tard à la fin de la session parlementaire.

À 18 h 33, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité discute d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 18 h 51, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Katy Quinn